

La guerre des langues n'a pas lieu d'être : les francophones n'ont pas de raison de se poser en victimes

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 2049

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La guerre des langues n'a pas lieu d'être

Les francophones n'ont pas de raison de se poser en victimes

Jean-Daniel Delley - 05 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26260>

Pourquoi se disputer à propos de l'âge auquel devrait débiter l'apprentissage des langues étrangères? Seul compte le résultat, à savoir des compétences linguistiques suffisantes à la fin de la scolarité obligatoire.

La décision de la Thurgovie de n'enseigner qu'une seule langue étrangère à l'école primaire - l'anglais - et de n'aborder le français qu'au niveau secondaire menacerait de raviver la guerre des langues. D'autant plus que d'autres cantons alémaniques - Nidwald est prêt à franchir le pas - pourraient rapidement suivre.

Le débat n'est pas nouveau. En 2000 déjà, Zurich donnait la priorité à l'anglais. Aujourd'hui, le compromis ficelé en 2004 par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) - deux langues étrangères au primaire déjà - s'effrite et n'a d'ailleurs jamais été respecté par l'ensemble des cantons.

Malheureusement ce débat est pollué par des considérations qui n'ont rien à voir avec l'objectif visé, l'acquisition de compétences linguistiques. L'UDC a trouvé là une zone de combat propice pour surfer sur l'insatisfaction des enseignants

peu à l'aise avec le français, et des parents craignant une surcharge pour leurs rejetons. Elle milite aussi pour l'utilisation exclusive du dialecte au jardin d'enfants.

En Suisse romande, dans la droite ligne de l'anglophilie exprimée à l'époque par [Ernst Buschor](#), le directeur zurichois de l'instruction publique, [des voix](#) ont suggéré que les cantons francophones donnent eux aussi la priorité à la langue de Shakespeare au nom d'un pragmatisme étriqué: la mondialisation dicte sa loi.

A l'inverse, de vives [protestations](#) se sont élevées de ce côté-ci de la Sarine, affirmant que la relégation du français mettait en danger la cohésion nationale. Une cohésion qui dépendrait donc de la précocité de l'apprentissage.

Et si l'on s'intéressait aux faits?

Les compétences en langues étrangères acquises à la fin de la scolarité obligatoire ne sont guère satisfaisantes. Référez-vous aux connaissances lacunaires sinon médiocres de vos enfants ou petits-enfants. Les méthodes pédagogiques et le matériel d'enseignement, comme d'ailleurs la dotation horaire, ne sont toujours pas à la hauteur des ambitions affichées par la CDIP. Voilà ce

qui devrait être le centre du débat.

Aucun canton alémanique ne se propose de supprimer l'étude du français dans le cadre de la scolarité obligatoire. Un changement se dessine avec l'annonce de l'enseignement du français au niveau secondaire seulement. Or, [une récente étude](#) de la Haute Ecole pédagogique de Schaffhouse ne détecte aucun avantage significatif dans l'enseignement précoce d'une langue étrangère. Un résultat que confirme [une autre étude](#) commandée par la Confédération. La CDIP aurait-elle donc établi un plan d'étude sans une base factuelle solide?

L'harmonisation des programmes scolaires est certes indispensable. Mais avant de brandir une intervention de la Confédération qui imposerait uniformément âges et langues, il faudrait d'abord être au clair sur la manière la plus adéquate d'acquérir des compétences linguistiques - à quel âge et avec quels outils pédagogiques - sans charger exagérément le plan d'étude de l'école primaire.

Car la cohésion nationale ne se nourrit pas de la priorité temporelle donnée à une autre langue nationale, mais bien de la maîtrise de cette langue.